Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte
Fédération des médecins suisses
Federazione dei medici svizzeri
Swiss Medical Association

Communiqué de presse – Berne, le 26 septembre 2011

Votation générale de la FMH

Projet de loi relatif au Managed care : soutien du corps médical pour un référendum

La position de la majorité des membres de la FMH, consultés à l'occasion d'une votation interne sur le projet de loi relatif au Managed care, est désormais confirmée. La chambre médicale du mois d'octobre se déterminera sur la mise en application d'un referendum.

La tendance de la votation générale de la FMH s'est confirmée: 35 852 membres ont été invités à s'exprimer à ce sujet. Sur les 15 181 bulletins entrés, 14 911 sont valables, ce qui correspond à un taux de participation de 41,95%. 9 851 membres, soit 66,06%, se déclarent en faveur d'un référendum sur le projet de loi relatif au Managed care, tandis que 4 989, soit 33,46%, souhaitent que le corps médical attende le vote final du Parlement avant de prendre une décision. Le nombre d'abstentions s'élève à 71 membres, soit 0.48%. Les 200 délégués de la Chambre médicale délibéreront le 26 octobre 2011 de la mise en application de ce résultat.

Renseignements:
Jacqueline Wettstein, responsable du service de la communication FMH
Tél. 031/359 11 50, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch